



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton
La Maison du Citoyen

52, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, (Québec) G0X 2N0
Téléphone : (819)221-2839 – Télécopieur : (819)221-4039
E-Mail : saintelie@sogetel.net - Site Web : st-elie-de-caxton.com

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation

AUX PERSONNES ET organismes intéressés par un projet de règlement de modification au règlement de zonage 2010-012 pour les zones 102, 204 et 208.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- 1- Lors d'une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 7 novembre 2011, le Conseil a adopté le 1er projet de règlement 2011-014 intitulé:

**1^{er} projet de règlement 2011-014
Modifiant le règlement de zonage 2010-012
pour les zones 102, 204 et 208**

- 2- Une assemblée publique de consultation aura lieu **le 5 décembre 2011, à 20h00**, au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton. Au cours de cette assemblée, le maire expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
- 3- Le projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
- 4- Ce projet de règlement affecte les zones ci-après identifiées de la manière ci-dessous décrite.

DISPOSITION #1

Objet :

La modification du règlement de zonage 2010-012 se décrit ainsi :

- Modification au plan de zonage 2010-012 Feuillet #1:

A) La zone 204 sera délimitée de la façon suivante :

- Bornée au sud par la ligne nord-ouest du lot 3 984 650
- Bornée au nord par l'avenue principale

- Bornée au nord-ouest par la ligne sud-est du lot 3 983 832
- Bornée par la ligne sud-ouest du lot 3 983 832
- Bornée en partie par la rue Gélinas jusqu'à la ligne sud-ouest du lot 4 519 226
- Bornée au nord par la ligne sud du lot 3 984 820 jusqu'au 4^{ième} rang
- Bornée par la frontière avec la municipalité de Charette

B) A la zone 208 seront ajoutés les lots suivants :

- Le lot 3 983 832 en entier
- Le lot 4 519 226 en entier
- Le lot 4 519 227 en entier

DISPOSITION #2

A) Ajout de l'usage habitation communautaire à la grille de spécification de la zone 102-CR du règlement de zonage 2010-012.

- 5- Le projet de règlement 2011-014 peut être consulté à la Maison du Citoyen située au 52, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton pendant les heures d'ouverture du bureau, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00, du mardi au vendredi.
- 6- On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées au règlement de zonage 2010-012 en s'adressant à la Maison du Citoyen du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.
- 7- L'illustration du périmètre des zones concernées par ce projet de règlement peut être consultée à la Maison du Citoyen du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Donné à Saint-Élie-de-Caxton, ce 14^{ième} jour du mois de novembre 2011.

Micheline Allard
Secrétaire-trésorière, dir. gén.